



Working Paper

**De la personnalisation à l'institutionnalisation de
l'économie sociale et solidaire (ESS) aux Nations Unies.
Entre innovation et continuité de la bureaucratie**

Marion POUZOLET

CIRIEC No. 2023/02

CIRIEC activities, publications and researches
are realised with the support of

Les activités, publications et recherches du CIRIEC
sont réalisées avec le soutien de



**De la personnalisation à l'institutionnalisation de
l'économie sociale et solidaire (ESS) aux Nations Unies.
Entre innovation et continuité de la bureaucratie ***

Marion Pouzoulet**

Working paper CIRIEC No. 2023/02

* Papier présenté à la 9^{ème} *Conférence internationale de Recherche en Economie Sociale du CIRIEC* "Building forward better: Social and Solidarity Economy for a peaceful and fair world", Séoul (République de Corée), 4-6 juillet 2023.

** L'autrice est doctorante en sciences politiques et chargée de mission au sein d'ESS Forum International (sous convention CIFRE). Ce document est le fruit de cette double fonction.
Sciences Po Bordeaux - Centre Émile Durkheim - 11 allée Ausone 33607 Pessac, France
ESS Forum International - 34bis Rue Vignon 75 009 Paris, France (marion.pouzoulet@scpobx.fr).

CIRIEC activities, publications and researches are realised with the support of the Walloon-Brussels Federation, the Walloon Region and the Belgian National Lottery.

Les activités, publications et recherches du CIRIEC bénéficient du soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne ainsi que de la Loterie nationale belge.



Résumé

Au cours de la dernière décennie, les agences des Nations Unies (ONU) ont développé diverses initiatives en faveur de la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) : la création de l'UNTFSSSE en 2013, l'adoption d'une résolution à la Conférence internationale du travail en juin 2022, l'Académie annuelle de l'OIT sur l'ESS, etc.

Les réseaux transnationaux de l'ESS, qui tentent toujours de légitimer l'ESS au niveau international, citent souvent ces activités comme un soutien institutionnel fort à l'ESS. Cependant, cette affirmation soulève des questions quant à la place réelle des préoccupations de l'ESS dans le système des Nations Unies. L'hypothèse ici est que, malgré les grandes annonces, l'ESS (et les quelques agents qui la promeuvent) occupe une position marginale au sein des agences de l'ONU.

Basé sur une série d'entretiens semi-directifs avec des agents de l'ONU, ce papier permet de comprendre pourquoi, malgré l'absence d'une ligne directrice générale, l'ESS a fait son chemin dans l'agenda de plusieurs agences de l'ONU. L'analyse suppose qu'avant d'être un intérêt institutionnel, cette appétence pour l'ESS est le résultat de l'engagement de plusieurs agents de l'ONU. L'objectif sous-jacent est également de comprendre si l'émergence de l'ESS au sein des agences de l'ONU a produit des "innovations" et des "changements" dans les institutions.

L'ensemble de ce travail de recherche est facilité par la position de l'autrice en tant que doctorante bénéficiant d'une convention CIFRE. Cette spécificité française lui permet, parallèlement à ses activités de recherche, d'être chargée de mission pour ESS Forum International, l'un des principaux réseaux d'acteurs de l'ESS à l'échelle internationale. Cette position lui facilite donc l'accès au terrain et aux agents interviewés, qu'elle rencontre régulièrement dans le cadre de ses activités salariées. Outre les entretiens réalisés, cette communication s'appuie donc sur une observation participante et une analyse de documents d'archives.

Mots-clés : Nations Unies, ESS, agenda international, organisations internationales, trajectoire individuelle

Les Nations Unies reconnaissent et soutiennent l'économie sociale et solidaire. Voici le discours que tiennent de nombreux acteurs et réseaux d'acteurs de l'ESS depuis les années 2010. En écoutant ces discours, on pourrait supposer que les Nations Unies (ONU) ont mis en place toute une série de programmes en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS), débloquent des fonds adaptés et dédiés, ou encore propose un encadrement juridique de la notion de l'ESS. Il serait cependant faux d'affirmer que c'est le cas. Cette affirmation peut d'autant plus paraître surprenante qu'aucune étude scientifique s'est particulièrement intéressée à la place accordée à l'ESS au sein du système de l'ONU. En effet, seul en 2014, le think tank *Pour la Solidarité* avait publié un rapport intitulé « ESS et Nations Unies, un rapprochement récent » (Masquelin, 2014) mais ce dernier s'apparait davantage à une justification de l'intérêt à traiter de l'ESS au sein des Nations Unies. D'autres auteurs se sont également intéressés à l'ESS dans des négociations internationales spécifiques (Morais & Bacic, 2023; Daugareilh & Poorter, 2022), mais jamais dans une approche globale du système des Nations Unies.

Ce papier propose ainsi une étude originale sur l'intérêt pour l'ESS au sein des Nations Unies. La question des « ESS et Nations Unies » est ainsi abordée sous plusieurs angles pour permettre de révéler et nuancer l'affirmation d'un fort investissement de l'ONU sur la question de l'ESS. Autrement dit, ce papier répond à la question : quelle est la place réellement accordée aux préoccupations pour l'ESS au sein des Nations Unies ? L'hypothèse principale étudiée ici est celle d'une place très limitée, à la marge, accordée à l'ESS au sein des agences de l'ONU, et ce malgré des effets d'annonce de grande ampleur. Rapidement, en s'intéressant à ces questions d'investissement et de reconnaissance, ce papier révèle des décalages selon si le point de vue porte sur un niveau individuel, personnel, des agents des agences Nations Unies, ou au niveau institutionnel d'inscription de l'ESS dans les priorités d'actions.

Ce papier vise ainsi à mettre en lumière le difficile passage de l'intérêt pour l'ESS dans les Nations Unies depuis des initiatives volontaires et personnelles à une inscription de la priorité dans les directives institutionnelles. En effet, si l'ESS était si largement soutenue par l'ONU, on pourrait supposer qu'elle soit fréquemment inscrite dans les plans d'action pluriannuel des agences de l'ONU mais ce n'est pas le cas. Le 18 avril 2023 a été adoptée la résolution 77/281 « Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire pour le Développement Durable » par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Il s'agit de la première directrice générale émise par les Nations Unies en faveur de l'ESS. Pour autant, l'ESS était déjà incluse dans les pratiques de plusieurs agences depuis déjà dix ans dans certains cas. Pourquoi ? La supposition est qu'avant d'être un intérêt institutionnel, cette appétence pour l'ESS est le résultat de l'engagement

de plusieurs agents de l'ONU disposant une relative liberté d'application de leur mandat.

L'étude de cette « nouvelle thématique » abordée à l'ONU qu'est l'économie sociale et solidaire permet également de questionner la spécificité de l'ESS et ses effets dans un système multilatéral déjà codifié. En effet, selon l'ONU elle-même, l'ESS préconise des valeurs de « *souci des personnes et de la planète, de l'égalité et de l'équité, de l'interdépendance, de l'autogestion, de la transparence et de la responsabilisation, ainsi que de la réalisation du travail décent et de la matérialisation de moyens de subsistance décents* » (résolution 77 /281, 2023). La reconnaissance de l'importance de ces valeurs a-t-elle pour conséquence leur application même ? Autrement dit, l'émergence de la thématique de l'ESS au sein des Nations Unies produit-elle des « innovations » ou des « changements » dans les institutions ? (Louis et Maertens, 2014). Là encore, ce papier tente d'identifier certaines spécificités de l'ESS tout en nuancant les propos considérant le lourd poids bureaucratique des Nations Unies.

En termes de méthodologie, cette communication a été préparée au plus près de la réalité du terrain, tout en faisant preuve de rigueur méthodologique et scientifique. En effet, je suis une doctorante en science politique qui travaille également à ESS Forum International, un des principaux réseaux internationaux de promotion de l'ESS, en tant que chargée de mission dans le cadre d'une convention CIFRE¹. Une partie de ma mission consiste à assurer le suivi des activités de plaidoyer international, dont la participation aux réunions du Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'ESS (UNTFSSSE, voir plus bas) ou encore à diverses conférences ou événements publics internationaux en matière d'ESS. Ainsi, grâce à ce double-rôle, cette communication a été préparée au cœur des dynamiques internationales de l'ESS. L'une des principales méthodes mobilisées est donc la participation observante. Cette méthode consiste à s'immerger dans l'action dans un premier temps et à mener une recherche sur ce qui a été observé dans un second temps (Bastien, 2007). Ici, la participation observante est basée sur la participation à de nombreuses activités internes et externes de ESS Forum International, et de la Coalition Internationale de l'ESS².

¹ La thèse conventionnée CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) est un type de contrat français pour la préparation d'un doctorat. Il s'agit d'une collaboration par la recherche de 3 ans entre une structure d'accueil (ici ESS Forum International), une unité de recherche qui encadre le travail du doctorant (ici le Centre Emile Durkheim de Sciences Po Bordeaux), et un doctorant qui consacre son temps à la recherche (ici l'autrice).

² Créée en 2021, la Coalition internationale de l'ESS est composée de cinq des principaux réseaux mondiaux de l'ESS : le GSEF, le Forum International de l'ESS, l'ACI, l'ICMIF et l'AIM. Ils ont décidé "[d'unir] leurs forces afin de déployer une voix et des actions communes pour rendre [leurs] réalisations et ressources visibles et reconnues".

Cette communication se base également sur une série de onze entretiens semi-directifs réalisés par visio-conférence en anglais, français ou espagnol avec des fonctionnaires (parfois retraités) des agences des Nations Unies membres de l'UNTFSSSE : quatre entretiens avec des agents de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (dont trois retraités), puis un entretien avec des agents de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), ONU Femmes, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le bureau régional Amérique latine de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et un agent retraité du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Sur un total de dix-neuf agences des Nations Unies membres de l'UNTFSSSE, ces entretiens avec huit agences couvrent 42% des agences membres. Le choix des agences interrogées a été effectué selon une première sélection à partir de la fréquence de participation aux réunions de travail de l'UNTFSSSE : j'ai souhaité interroger les agences les plus actives mais aussi les agences peu présentes pour mieux comprendre les différents leviers de (non-)investissement.

Ce papier repose également sur une analyse de documents de littérature grise produits par les institutions de l'étude, qu'il s'agisse des sites internet ou de documents et rapports existants et publiés.

Ce papier est structuré en quatre parties. La première sera consacrée au groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'ESS. La deuxième proposera une analyse des mandats des agences impliquées sur la thématique de l'ESS. La troisième s'attachera à mettre en lumière le rôle clé de certains individus dans les agences des Nations Unies alors que la dernière s'intéressera aux mécanismes d'institutionnalisation.

L'UNTFSSSE comme illustration de l'intérêt de l'ONU dans l'ESS ?

Le Groupe de travail inter-agence des Nations Unies sur l'ESS (UNTFSSSE), aussi appelé Task Force, est, comme son nom l'indique, un groupe de travail interne aux Nations Unies dont les objectifs sont définis comme suit.

« Le Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Économie sociale et solidaire (UNTFSSSE) se donne pour objectif d'accroître la visibilité de l'économie sociale et solidaire (ESS) au sein du système des Nations-Unies et au-delà. Les membres et les observateurs de la Task Force se sont engagés à entreprendre des activités de collaboration pour : »

- *Renforcer la reconnaissance du rôle des entreprises et des organisations de l'ESS pour le développement durable;*
- *Promouvoir la connaissance de l'ESS et consolider les réseaux de l'ESS;*
- *Soutenir la mise en place d'un environnement institutionnel et politique favorable à l'ESS;*
- *Assurer la coordination des efforts internationaux, et créer et renforcer les partenariats.*

Le travail de la Task Force prend la forme d'initiatives conjointes entre les membres : rapports et notes d'information, organisation d'événements liés à l'ESS en relation avec les processus et conférences des Nations Unies, et création de partenariats et de dialogues avec des entités gouvernementales et de la société civile. »

- Source, extrait du site de l'UNTFSSSE, consulté le 1^{er} juin 2023

D'après le site internet de l'UNTFSSSE, au 1^{er} juin 2023 la Task Force compte vingt membres dont l'OCDE et dix-neuf agences de l'ONU représentées dans le schéma ci-dessous. Cette Task Force compte également quatorze « observateurs ». Il ne s'agit pas d'agences de l'ONU mais principalement de réseaux transnationaux de l'ESS. Ce sont des réseaux d'acteurs qui jouent, comme j'ai pu le constater, un rôle très actif dans les réunions et diverses activités de l'UNTFSSSE. Quelques-uns d'entre eux, comme ESS Forum International et RIPESS Intercontinental, participent aux activités depuis la création du groupe de travail. Cette implication d'acteurs non-onusiens dans les discussions semble constituer une forme d'innovation selon les normes et pratiques des Nations Unies. En effet, d'autres groupes de travail onusiens de ce type existent mais il semblerait qu'aucun autre d'entre eux ne pratique une si grande inclusion des réseaux d'acteurs. En effet, bien que les observateurs, n'aient pas le droit de vote, ils participent autant (voir plus) aux discussions et projets de l'UNTFSSSE.

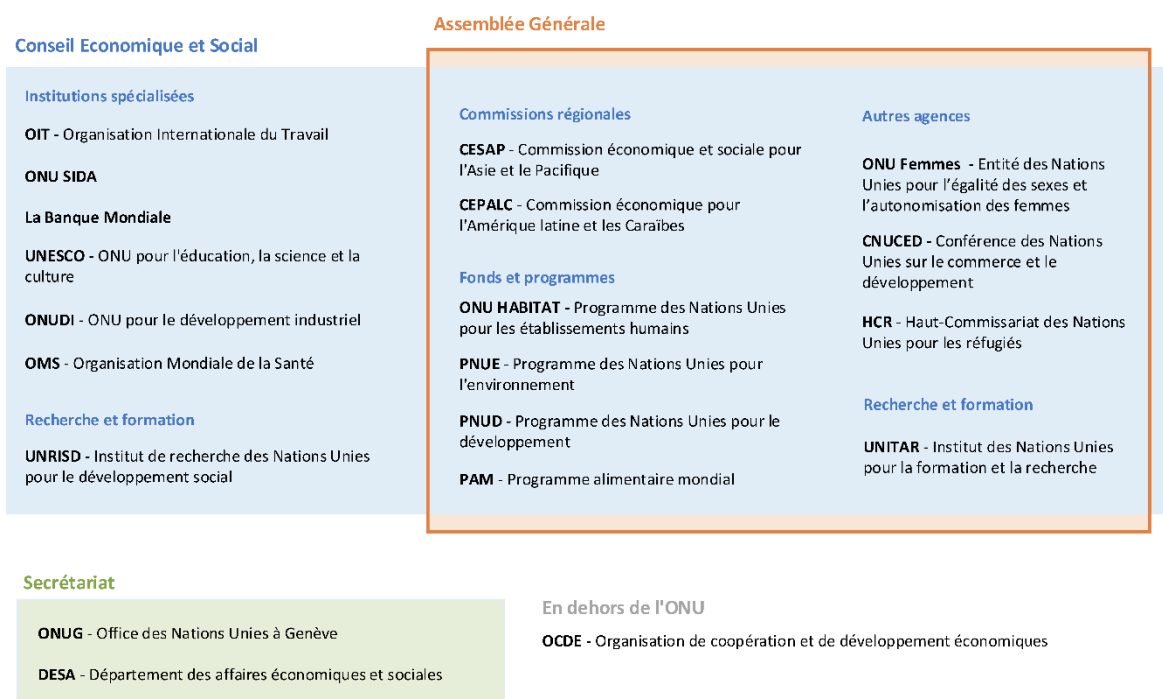


Figure 1 – Schéma des membres de l'UNTFSSSE

Ce groupe de travail a été créé suite à une conférence organisée par l'UNRISD en 2012 sur l'économie sociale et solidaire. C'est à cette occasion et « *autour d'un café* » que plusieurs agents de l'UNRISD, du PNUD, de l'OIT et de l'UN-GLS ont suggéré la création d'un espace de discussion inter-agences dédié à la thématique : « *Devant l'intérêt suscité, nous nous sommes dit qu'il serait important de disposer d'un espace inter-agences dans lequel nous pourrions essayer d'accroître la visibilité de l'économie sociale et solidaire et de coordonner les différentes initiatives des institutions en matière d'économie sociale et solidaire* » (extrait d'entretien avec agent retraité de l'OIT, traduit par l'autrice). Lors de la première réunion organisée en septembre 2013, quatorze agences étaient représentées ce qui illustre bien l'engouement qu'a suscité la création de ce groupe de travail.

En revanche, le niveau de présence des membres et observateurs au fil des années est en pratique une donnée difficile à collecter car le groupe de travail n'assure pas de suivi méthodique des arrivées et départs des membres³.

³ Il s'agit d'ailleurs d'un abus de langage utilisé par l'UNTFSSSE elle-même de considérer que « les agences de l'ONU sont membres » de l'UNTFSSSE car aucun accord formel de la gouvernance institutionnelle n'est donné pour participer et/ou être associé à ce groupe de travail.

En effet, ce groupe de travail n'est volontairement pas formalisé, autrement dit n'a pas de forme juridique propre, car « *the bureaucracy is killing everything* » (extrait d'entretien avec un agent de l'OIT retraité). Concrètement, plusieurs agences comme ONU Femmes et l'OMS sont comptées parmi les « membres » de la Task Force mais ne participent plus aux réunions depuis plusieurs années. Dans le cas d'ONU Femmes pour qui j'ai pu discuter avec une agente, cette dernière me disait ne même plus lire les mails qui circulent au sujet de l'UNTFSSSE par manque de temps. En conséquence, elle n'était pas au courant que le projet de résolution à l'UNGA allait se concrétiser quelques jours après notre entretien. Un autre exemple serait celui de la FAO, agence très impliquée au début de l'UNTFSSSE, puis totalement absente des discussions suite au départ du fonctionnaire représentant. La réunion du 7 mars 2023 marquait le retour de la FAO dans l'UNTFSSSE avec la présence d'une agence du bureau régional Amérique latine avec qui j'ai pu échanger.

Ces deux exemples interrogent sur les raisons de l'engagement de chacune des agences de l'ONU au sein de la Task Force. Sur cette question, les réponses des agents divergent. Pour la majorité, l'UNTFSSSE est une simple « *initiative de fonctionnaires motivés* ». Ainsi, leur présence (ou absence) dans les réunions est justifiée par une appétence personnelle : « *il y a derrière des gens qui sont passionnés dans le domaine de l'ESS, qui poussent derrière* » (OIT), « *il n'y a pas eu de demande spécifique pour que notre section travaille sur cette question spécifique, il s'agissait davantage d'un intérêt personnel pour assister à quelques réunions* » (CNUCED, traduit de l'anglais par l'autrice). Ainsi, d'autres enquêtés couplent ces observations à la question du mandat dont ils disposent pour participer aux activités de l'UNTFSSSE. La présence de certains membres de l'UNTFSSSE serait donc directement liée à leur mandat. C'est le cas par exemple de l'UNDESA qui justifie sa participation comme ceci : « *Ce n'est pas personnel. Je pense qu'il y avait un lien clair entre les coopératives et l'ESS. Par conséquent, étant donné que nous avons ce mandat [sur les coopératives], ce serait presque un manquement au devoir si nous ne participions pas* » (traduit de l'anglais par l'autrice). Ces différents éléments doivent également être mis en perspective considérant les contraintes budgétaires, humaines (et donc de temps) qui rendent impossible la participation active de certains agents pour autant intéressés par la thématique. Tout ceci invite alors à s'intéresser plus particulièrement aux mandats des agences de l'ONU membres de l'UNTFSSSE.

La diversité des mandats des agences de l'ONU : différentes approches de l'ESS, mais une position très marginale

« Il n'y a pas de doctrine onusienne en matière économique ou en matière sociale. Il peut y avoir des objectifs à atteindre mais pas de doctrine puisque

les Etats avaient dès la création de l'ONU des approches différentes. [...] Cela s'est un peu estompé au fil des décennies mais est resté là le fait que chaque État décide de sa politique économique. Pour cela, c'est toujours très compliqué de se mettre d'accord sur une approche économique à l'ONU ».

- Extrait d'entretien avec agent du PNUD retraité

Cet extrait d'entretien place directement le contexte politique global des Nations Unies dans lequel il est particulièrement difficile pour les États de s'accorder sur une approche économique, et notamment une approche économique qui concernerait l'ESS dans notre cas. A titre d'exemple, la récente résolution 77/281 de l'AGNU reconnaît l'ESS comme moyen d'atteindre les Objectifs de Développement Durable, et non comme une doctrine économique. Cette section vise ainsi à mieux comprendre comment les différentes agences des Nations Unies⁴ se saisissent de l'ESS dans le cadre de leurs mandats propres.

Tout d'abord, il semble pertinent de s'intéresser à l'OIT qui est à ce jour la seule agence des Nations Unies à bénéficier d'un mandat clair à agir pour l'ESS depuis l'adoption de la conclusion et résolution du 10 juin 2022 sur l'ESS et le travail décent. De plus, cette agence bénéficiait d'un mandat précis sur les coopératives depuis sa recommandation 193 de 2002. Ainsi, depuis vingt ans une « unité » du Département Entreprises était entièrement dédiée aux coopératives. Son champ d'action recouvrait alors quatre volets d'activité : appui normatif aux mandants, recherche, renforcement des capacités et sensibilisation.

« Avant l'OIT avait un mandat officiel sur les coopératives mais il n'y avait pas de mandat clair sur l'ESS. C'est pour cette raison que, sur base de l'expérience déjà accumulée dans le domaine, notamment au niveau national, l'organisation s'est activement engagée pour une discussion générale sur l'ESS. »

- Extrait d'entretien avec agent de l'OIT

Cet extrait d'entretien sous-entend que plusieurs fonctionnaires de l'OIT bénéficiaient d'une certaine liberté dans leur travail pour travailler sur l'ESS, et donc légèrement en dehors du mandat (sur les coopératives) qui leur était attribué. Cette flexibilité permise par un accord et soutien de la hiérarchie a ainsi permis à l'OIT de se positionner comme une agence experte en matière d'ESS. Cependant, à l'heure actuelle, et ce malgré l'adoption de la conclusion

⁴ Parmi les dix-huit agences membres de l'UNTFSSSE, cette section se focalise sur les sept agences pour lesquelles j'ai pu réaliser un entretien avec une personne actuellement en poste.

il y a un an, il n'existe pas d'« Unité ESS » mais bien toujours une « Unité Coopérative »⁵, ce qui illustre bien la lente institutionnalisation de l'ESS dans les agences de l'ONU.

A l'exception de l'UNDESA⁶, pour toutes les autres agences le mandat est clair : il n'y a pas de mandat explicite à travailler sur l'ESS. Il semblerait alors que la décision d'orienter les activités vers les organisations de l'ESS (ou non) relève, là aussi, de l'intérêt des individus en charge d'exécution du mandat qui leur est attribué (voir tableau ci-dessus). Par exemple, la FAO dispose d'un mandat dédié à l'agriculture familiale et les agents en charge du projet décident de s'intéresser particulièrement aux associations et coopératives agricoles. De même, l'UNRISD mène un projet de recherche sur les économies transformatrices où une place importante est accordée à l'ESS. A l'inverse, alors que la CNUCED qui dispose d'un mandat pour travailler sur l'entrepreneuriat social, l'agent avec qui j'ai discuté m'a affirmé ne pas avoir l'impression de travailler sur l'ESS.

Agence	Mandat thématique qui permet d'aborder l'ESS	Mandat exprimé comme spécifique aux entités de l'ESS	Nombre d'agents qui travaillent sur l'ESS (environ)
OIT	Travail décent	ESS (2022), Coopératives (2002)	≈ 10
UNDESA	ODD / politique sociale	Coopératives (1992)	2
FAO	Agriculture familiale		4 (pas à 100%)
CEPALC	Développement économique		1
UNRISD	Économies transformatrices (recherche)		2
CNUCED	Entrepreneuriat social		?
ONU Femmes	Autonomisation économique des femmes / Droits de l'Homme (recherche)		?

Tableau – Mandats des agences de l'ONU liées à l'ESS et ressources humaines

⁵ La question du remplacement de l'unité coopérative par une unité économie sociale et solidaire fait actuellement l'objet de longs débats au sein de l'agence et des réseaux internationaux de l'ESS.

⁶ Depuis 1992, l'UNDESA est en charge de la réalisation du rapport bisannuel pour la résolution sur le rôle des coopératives pour le développement social à l'AGNU.

De plus, le tableau ci-dessus, illustre très concrètement la place très marginale accordée à l'ESS au sein des agences des Nations Unies au regard du très faible nombre d'agents qui travaillent sur la thématique. A l'UNDESA, ils sont seulement deux personnes sur les 500 fonctionnaires de l'agence à travailler sur l'ESS, et à l'OIT une petite dizaine seulement sur un total de 1100 fonctionnaires au siège de Genève. Ces éléments permettent, de nouveau, de nuancer un discours qui affirmerait un investissement et intérêt de grande ampleur de la part des agences des Nations Unies pour l'ESS.

Les éléments énumérés ci-dessus, semblent donc illustrer une stratégie de changement au sein des agences des Nations Unies qui pourrait être qualifiée de stratégie de rénovation (Louis et Maertens, 2014). Autrement dit, les agences proposent des formes de reformulation de leur mandat, de réinterprétation voire redéfinition des priorités tout en minimisant l'aspect hors mandat de leurs activités. Ainsi, afin de mieux saisir les dynamiques internes aux agences des Nations Unies, il semble ici pertinent de s'intéresser dans un premier temps au rôle des fonctionnaires, ces individus qui font vivre les agences, puis dans un second temps aux autres leviers de décisions et d'action au sein des Nations Unies : les États membres (aussi appelés mandants) qui constituent les gouvernances des agences et participent aux négociations des textes internationaux.

Le rôle central des agents de l'ONU dans la priorisation de l'ESS dans le cadre de leur mandat

Cette section se penche sur le rôle des agents de l'ONU qui affirment travailler sur l'ESS, dans le cadre de leur mandat explicite ou de son interprétation implicite. Au cours des entretiens, j'ai pu remarquer que plusieurs personnes ont été citées à plusieurs reprises par les enquêtés comme étant des personnes ayant beaucoup fait pour la visibilité et la reconnaissance de l'ESS au sein des agences de l'ONU. Quatre personnalités, aujourd'hui tous retraités, sont ainsi ressorties des discussions et illustrent les différents leviers individuels à disposition des agents de l'ONU.

Peter Utting, ancien Directeur Adjoint de l'UNRISD, a lancé le programme de recherche sur les économies transformatrices dans son agence et a été l'initiateur de l'UNTFSSSE qu'il a présidé lors de sa première année. Ainsi, c'est autour d'un café en 2012 qu'il avait proposé à d'autres collègues d'autres agences de créer des espaces de discussions inter-agences dédiées à l'ESS. Il est parvenu à rassembler les moyens nécessaires pour lancer cette initiative informelle, et organiser des premières réunions qui se sont routinisées au fil des années. Cet exemple illustre les effets de la mobilisation d'un individu,

les libertés informelles des agents de l'ONU qui peuvent avoir des répercussions institutionnelles.

Jürgen Schwettmann et Vic Van Vuuren illustrent le poids des individus dans les agences des Nations Unies et notamment leur capacité à sensibiliser la hiérarchie à des sujets spécifiques et mobiliser les ressources nécessaires. Tous deux ont occupé des postes à responsabilité au sein de l'OIT et ont su porter leurs convictions personnelles de visibilité de la thématique de l'ESS. Par exemple, alors que Jürgen Schwettmann était Directeur du Partnerships and Development Cooperation Department (PARDEV) de 2012 à 2015, il a été un interlocuteur clé pour Peter Utting au moment du lancement de l'UNTFSSSE. Vic Van Vuuren a lui été Directeur du Département Entreprises de 2016 à 2022 et Président de l'UNTFSSSE. S'il répète fréquemment que *« l'ESS est le secret le mieux gardé au monde »* (traduction pour : *"SSE is the best kept secret in the world"*), il a également su mobiliser les ressources à sa disposition pour offrir une meilleure visibilité à l'ESS comme il l'explique dans l'extrait d'entretien ci-dessous.

« J'ai réussi à persuader l'organe directeur de l'OIT d'inscrire l'économie sociale et solidaire à l'ordre du jour de sa conférence annuelle de 2022. C'était la première fois dans l'histoire de l'OIT et de l'ONU que l'économie sociale et solidaire était discutée de manière formelle. À partir de là, nous avons élaboré une stratégie sur la manière de faire progresser l'économie sociale. C'est donc tout nouveau au niveau de l'OIT que nous nous concentrons maintenant non seulement sur les coopératives, mais aussi sur l'économie sociale et solidaire au sens large et son impact sur la réduction du déficit social, la création d'emplois, d'emplois décents, etc. »

- Extrait d'entretien avec Vic Van Vuuren, traduit de l'anglais par l'autrice

La question de l'influence de la hiérarchie par les individus à poste à responsabilité doit cependant être nuancée car d'autres facteurs entrent en jeu dans la prise de décision, dont les souhaits des mandants et la sensibilité des personnes plus haut de la hiérarchie. Toujours sur l'exemple de l'OIT, l'intérêt du Directeur Général Guy Ryder pour le mouvement coopératif a été rappelé par les enquêtés comme un support institutionnel en faveur de l'ESS.

Roberto Di Meglio est la quatrième personne citée comme ayant joué un rôle clé dans la visibilisation de l'ESS dans les Nations Unies par les enquêtés. Roberto Di Meglio a commencé à travailler dans l'unité des Coopératives de l'OIT en 1989. En tant que Spécialiste Sénior sur l'ESS et le Développement économique local, son passage à l'OIT a surtout été marqué par

l'organisation régulière de l'Académie de l'ESS de l'OIT ⁷ depuis 2010. Sa trajectoire personnelle a également été une ressource précieuse dans la mobilisation des agences et agents autour de l'UNTFSSSE. En effet, il a travaillé plus de 15 ans en Amérique latine et a noué des contacts avec un certain nombre de personnes qu'il a ensuite invité à rejoindre l'UNTFSSSE comme l'illustre l'extrait d'entretien ci-dessous.

« La personne qui était chargée d'être le point focal [pour l'UNTFSSSE] est partie en Angleterre. La CEPALC est donc restée sans représentation, et cette situation était basée sur la division des affaires sociales ou du développement social, alors que le sujet relève désormais de la division de la production et de la productivité. Nous sommes entrés en contact avec Roberto Di Meglio parce que Roberto a travaillé au Chili dans le bureau de l'OIT il y a quelques années et qu'il était l'ami d'un collègue de cette division. C'est par l'intermédiaire de Roberto que nous avons établi le lien avec la Task Force. C'est ainsi que nous avons participé à la Task Force et que nous avons commencé à travailler au sein de la section Amérique latine de la Task Force. »

- Extrait d'entretien avec agent de la CEPALC, traduit de l'anglais par l'autrice

Cet extrait d'entretien illustre donc bien le rôle des relations interpersonnelles dans la mise en relations des agents de l'ONU et leur implication dans l'UNTFSSSE.

La citation ci-dessous aborde également les difficultés et conséquences de cette forte personnalisation de l'intérêt pour l'ESS au sein des agences de l'ONU. La principale conséquence est effectivement la question de la continuité de l'implication sur les thématiques liées à l'ESS à la suite du départ des individus. Par exemple, dans le cadre de la CEPALC, mais aussi de la FAO comme on a pu le voir plus haut, le fonctionnaire qui représentait l'agence dans l'UNTFSSSE a quitté ses fonctions. Son remplaçant, ayant probablement moins d'intérêt pour l'ESS, n'a pas pris la suite dans la représentation à l'UNTFSSSE ce qui a créé une rupture dans la présence de l'agence.

Ces différents éléments sur l'important rôle des individus dans le fait de rendre visible et promouvoir l'ESS au sein des agences des Nations Unies

⁷ "L'Académie de l'économie sociale et solidaire de l'OIT (Académie ESS) est une opportunité de formation interrégionale rassemblant des praticiens et des décideurs politiques du monde entier, pour partager leurs expériences et rencontrer d'éminents spécialistes de l'ESS. Ce programme de renforcement des capacités de haut niveau sur l'ESS a été proposé par plus de 200 praticiens à l'occasion de la Conférence régionale de l'OIT sur l'économie sociale qui s'est tenue à Johannesburg en octobre 2009". Extrait du site de l'Académie de l'OIT sur l'ESS, consulté le 1er juin 2023.

peuvent interpeller et inviter à se demander s'il existe une spécificité des personnes qui travaillent sur cette thématique.

« Sincèrement, c'est quelque chose que j'aimerais bien un jour avoir le temps d'étudier, parce que j'ai l'impression que les personnes qui travaillent, sur d'abord les coopératives mais on peut prolonger ça avec l'ESS, il y a quelque chose de commun en termes de valeur, en termes de sensibilité. C'est quelque chose qui m'a beaucoup frappé et que je ne voyais pas. Peut-être parce que j'avais le « nez plongé dans le guidon », mais avec du recul, maintenant, je m'en rends compte. Il y a un élément quand même fédérateur vis-à-vis des personnes qui travaillent cette thématique-là. Et on le voit un peu même dans la Task Force, quand on discute, il y a quelque chose en fait, il y a une sensibilité qui est autre. Je ne veux pas dire, voilà, ces gens-là sont parfaits, n'ont pas de défaut. Je pense qu'il ne faut pas non plus être trop extrême ou naïf par rapport à cela. [...] Moi je l'ai vu très tôt quand j'ai commencé dans l'unité. Il y a même d'autres collègues, qui sentaient qu'il y avait quelque chose de différent dans l'unité des coopératives, en termes d'ambiance, en termes de façon de travailler. Il y a quelque chose qui est différent et avec du recul, je me dis, que peut-être la thématique sur laquelle on travaille fait que... ben voilà, si on veut vraiment persévérer dans celle-ci, on est obligé de partager un minimum de valeurs ».

- Extrait d'entretien avec un agent de l'OIT

Cet extrait d'entretien ouvre la voie à de plus larges recherches à ce propos mais permet d'émettre quelques hypothèses : les personnes qui travaillent sur l'ESS (sur une longue période) au sein des agences des NU sembleraient affirmer une appétence particulière à l'ESS et partager les valeurs promues. Cela créerait indirectement de meilleures relations et conditions de travail au sein des départements en charge de l'ESS. Un exemple très concret de l'application des valeurs promues au travers de l'ESS est la décision de l'UNRISD de mettre fin aux contrats non-payés des stagiaires (pratique généralisée au sein des Nations Unies) pour proposer aux étudiants des contrats de consultant junior payés.

De plus, il semble important de rappeler que toutes ces impulsions individuelles se sont toujours réalisées dans le cadre du mandat dont disposaient les agents.

« Nous ne pouvons pas nous concentrer sur tout ce que la résolution demande. Nous devons donc choisir de nous concentrer sur ceci cette année et sur autre chose l'année prochaine. Parce qu'elle demande également de soutenir l'agriculture et les coopératives dirigées par des femmes, nous n'avons pas la capacité de tout faire en même temps. Où se situe la conviction personnelle ?

Peut-être que la conviction personnelle vient dans les éléments de la résolution que nous allons soutenir cette année. Ainsi, peut-être que si ce n'était pas moi, peut-être que quelqu'un d'autre dirait, regardez, concentrons-nous cette année sur les coopératives dirigées par des femmes parce que vous savez que l'autonomisation des femmes est également une question importante de l'agenda international. »

- Extrait d'entretien avec un agent de la CNUCED, traduit de l'anglais par l'autrice

Cet extrait d'entretien illustre bien le travail d'ajustement fourni par les agents de l'ONU qui décident les modalités d'application de leur mandat et donc leur interprétation dans les axes prioritaires à mettre en œuvre. Nous revenons donc directement sur des stratégies de rénovation de la part des agents pour opérer un changement, une orientation des activités des Nations Unies vers l'ESS. Ce travail s'effectue dans le contexte du mandat dont disposent les agents, ce qui invite alors à porter plus d'attention à la définition des mandats des agences des Nations Unies et la prise en compte de l'ESS dans leur élaboration.

L'institutionnalisation de l'intérêt de l'ONU pour l'ESS grâce à l'engagement de ses membres

Le rôle des individus dans l'intérêt et la visibilité de l'ESS au sein des agences des Nations Unies est indiscutable au vu des éléments abordés ci-dessus. Cependant, ces investissements personnels ne sont pas suffisants pour parler d'une véritable reconnaissance, ou même intérêt, des Nations Unies dans leur ensemble, pour l'ESS. Si l'on s'intéresse particulièrement à l'OIT, par exemple, l'impulsion de certains agents est indéniable comme cela a été présenté plus haut mais il semble important de rappeler ici que la demande de s'intéresser à l'ESS est une demande qui a été émise par des mandants de l'OIT.

L'OIT est une agence tripartite de l'ONU. Ses mandants sont donc les gouvernements mais également les représentants des syndicats employeurs et des syndicats travailleurs. En 2009, suite à la crise économique de 2008, ce sont les mandants de l'OIT qui ont demandé l'organisation d'une conférence régionale, tenue à Johannesburg⁸, sur l'ESS comme réponse à la crise en Afrique. Ce premier événement abordant l'ESS est considéré par beaucoup comme un « élément déclencheur ». En effet, par exemple, suite à cette conférence a émergé la demande d'une offre de formation sur l'ESS : ainsi a été créée l'Académie de l'OIT sur l'ESS. En 2022, c'est de nouveau à la demande

⁸ A ce moment, Jürgen Schwettmann était Directeur de l'agence régionale de l'OIT et Vic Van Vuuren était directeur du Bureau de l'OIT en Afrique du Sud. Ils ont donc tous les deux été impliqués dans l'organisation de cette conférence.

des représentants des travailleurs que l'OIT a organisé une discussion tripartite sur l'ESS à l'occasion de la 110^{ème} Conférence Internationale du Travail.

Le fait que l'ESS soit discutée dans l'assemblée d'une agence des Nations Unies illustre aussi « l'intérêt des Nations Unies pour l'ESS » mais, en pratique, cela concerne des acteurs bien différents. En effet, les agents de l'ONU n'ont aucun pouvoir d'agir dans ces espaces de négociations où ce sont les États membres (et autres mandants le cas échéant) qui décident des orientations et du futur de l'agence. Toujours dans le cas de l'OIT, la conclusion du 10 juin 2022 sur le travail décent et l'ESS a permis l'adoption à l'unanimité d'une définition de l'ESS : une première mondiale. Cet événement a longuement été relayé par les acteurs de l'ESS qui voyaient là une grande reconnaissance accordée à l'ESS par les Nations Unies. Cependant, en pratique, l'intérêt accordé à une thématique par une agence des Nations Unies d'un point de vue institutionnel se mesure dans l'importance donnée dans le programme et le budget bisannuel.

« J'ai parlé du programme et budget qui va commencer en 2024. Pour être plus « technique », en jargon interne, on a différentes lignes dans le programme budget. C'est donc la stratégie de l'organisation sur les deux années à venir. Et donc on est répartis en produits. Il y a plusieurs produits, il y en a un par exemple sur tout ce qui est égalité des genres, il y en a un autre sur les droits et principes fondamentaux au travail, etc. On a différents types de produits et donc avant nous on était dans un produit qui était lié à notre département [Entreprises] dans sa globalité. Maintenant, on va devoir rendre compte sur notre propre produit séparément. Donc l'ESS va avoir sa propre composante dans le programme budget, alors qu'avant on était « noyé », dans celui du département qui regroupait cinq unités. Donc ça déjà, c'est un élément très concret. Cela change déjà même d'un point de vue institutionnel, la façon dont les choses sont faites. On est un peu plus autonomes, on va dire, mais maintenant il faudrait que ça se traduise en ressources humaines et financières. Donc il y a des choses qui ont commencé à changer, mais pas totalement encore ».

- Extrait d'entretien avec un agent de l'OIT

Cet extrait d'entretien nous montre bien que l'introduction de l'ESS dans les programmes et budgets de leur agence constitue pour les agents un soutien fort de la part de leur institution. Cela ouvre la possibilité à une meilleure reconnaissance pour le travail effectué (qui sera donc réalisé en directe application du mandat, et non plus par son interprétation), mais aussi de meilleures ressources humaines et financières. Néanmoins, comme l'illustre l'extrait d'entretien ci-dessous, la mention de l'ESS dans les programmes, budgets ou plan d'action (selon la dénomination propre à chaque agence) ne permet pas systématiquement l'accès à des ressources supplémentaires.

Une nouvelle ligne de budget peut simplement permettre une meilleure visibilité au travail existant sans ouvrir à des ressources supplémentaires.

Nous avons dans cette section beaucoup parlé de l'OIT car il s'agit de la seule agence, à ce jour, à disposer d'un mandat clair sur l'ESS mais des discussions des organes de gouvernance des différentes agences pour intégrer l'ESS à leur plan d'action existent dans d'autres agences. Au cours des entretiens menés, il a notamment été mentionné l'intention du bureau régional de la FAO en Amérique latine d'inscrire l'ESS dans le prochain plan d'action en cours de préparation. A l'inverse, d'autres agences, membres ou non de l'UNTFSS, sont bien loin de ces discussions qui permettent d'inscrire l'ESS dans les priorités de l'institution.

Le 18 avril 2023, en adoptant par consensus la résolution 77/281 « Promoting Social and Solidarity for Sustainable Development » à l'Assemblée Générale des Nations Unies, les États membres de l'ONU ont affiché un message de soutien à l'ESS et d'intention de son inclusion dans les activités des agences des Nations Unies menées pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable comme l'illustre l'extrait ci-dessous.

« Encourage les entités compétentes du système des Nations Unies pour le développement, y compris les équipes de pays des Nations Unies, à prendre dûment en considération l'économie sociale et solidaire dans leurs instruments de planification et de programmation, en particulier le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et à aider les États qui le demandent, conformément à leur mandat, à définir, formuler, mettre en oeuvre et évaluer des mesures et des cadres politiques cohérents et propices au développement de l'économie sociale et solidaire en tant qu'instrument de réalisation des objectifs de développement durable et, à cet égard, prend acte des travaux accomplis par le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire. »

- Extrait de la résolution 77/281, 2^{ème} paragraphe opérationnel

Cependant, la transposition de ces intentions en conséquences concrètes dans le système des Nations Unies n'est pas systématique. Certaines personnes interrogées étaient même sceptiques à l'idée des effets de cette résolution.

« Je ne sais pas s'il y aura beaucoup de conséquences au niveau mondial au sein du système des Nations Unies. La conséquence est que nous disposons de cet instrument que nous pouvons utiliser à notre avantage pour faire avancer le débat sur l'ESS et cela dépend alors des acteurs du groupe de travail de l'ONU, de la manière dont ils vont l'utiliser, de la manière dont nous allons l'utiliser, de l'OIT, des différentes agences de l'ONU. A moins que nous ne l'utilisions à notre avantage, sinon ce ne sera qu'une résolution qui sera adoptée et oubliée.

Il faudra donc un leadership proactif pour que cela fonctionne à notre avantage. »

- Extrait d'entretien avec Vic Van Vuuren, traduit de l'anglais par l'autrice

Cet extrait d'entretien rappelle qu'une reconnaissance de l'ESS dans un texte international n'est pas systématiquement traduite par des moyens supplémentaires. Toutefois, cette mention de l'ESS constituera un socle de référence très utile pour promouvoir les discussions sur l'ESS au sein des agences. Les reconnaissances par des textes internationaux de l'ESS, comme cette résolution, seraient finalement un effet boomerang pour les agents des Nations Unies : les agents mettent en avant la thématique de l'ESS dans leurs activités et auprès de leur governing body, ces derniers décident alors de placer la thématique à l'ordre du jour des discussions internationales, ces discussions produisent alors des textes de références qui sont, soit directement transposés dans des plans d'action, soit mobilisés comme références par les agents pour obtenir des moyens supplémentaires, soit oubliés et inutilisés. Ainsi, encore une fois, le leadership des individus qui se saisissent de la thématique au sein des Nations Unies jouent un rôle central dans l'application de cet intérêt des Nations Unies pour l'ESS.

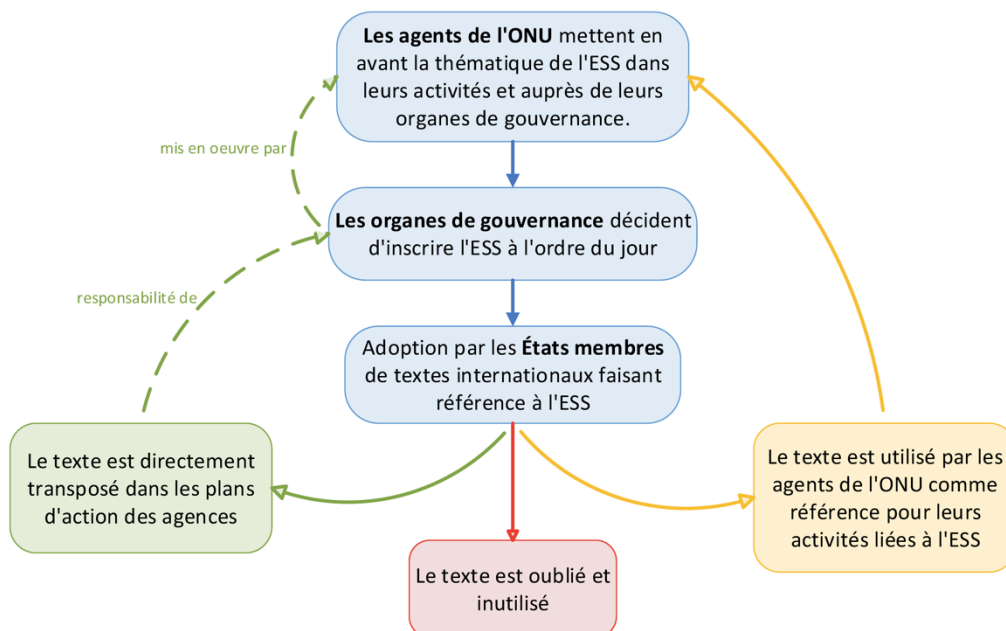


Figure 2 – Schéma de l'effet boomerang de l'adoption d'un texte international sur les agents de l'ONU

Enfin, la résolution 77/281 permet la reconnaissance institutionnelle de l'UNTFSSSE. Cette Task Force, souvent citée comme l'exemple même de « l'intérêt des Nations Unies pour l'ESS », n'avait jusqu'à présent jamais été mentionnée dans un texte officiel des Nations Unies, privilégiant son statut informel comme mentionné plus haut. L'Assemblée Générale donne pour mission à l'UNTFSSSE de réaliser un rapport sur la contribution de l'ESS à l'atteinte des ODD pour sa 79^{ème} session. Cette demande n'est finalement pas si surprenante si l'on prend en compte que c'est cette même Task Force qui a produit les éléments de contexte et de justification de cette résolution aux États membres ayant soutenu le projet. Encore une fois, nous voyons donc qu'à pas de fourmis les différentes impulsions et leaderships individuels, informel ou par interprétation du mandat, se traduisent progressivement par une institutionnalisation permise par le soutien des États membres (et autres mandants le cas échéant).

Conclusion

L'UNTFSSSE est souvent présentée comme le symbole de l'intérêt et du dynamisme des Nations Unies pour l'économie sociale et solidaire. Ce papier nous a cependant appris à nuancer la forte activité de cette Task Force qui reste un espace d'échange informel avec certaines irrégularités de niveau de participation des vingt membres et quatorze observateurs. De plus, l'intérêt des Nations Unies pour l'ESS ne doit pas être analysé comme un ensemble. Il est important de distinguer les actions des agents de l'ONU des positionnements institutionnels validés par la gouvernance multilatérale⁹. Ainsi, sans sous-estimer le fort dynamisme des agents impliqués, à l'échelle des Nations Unies, l'ESS occupe une place très restreinte, à la marge des grandes préoccupations mondiales.

Ce papier a toutefois permis de révéler une forme de changement d'échelle pour les discussions sur l'ESS dans les Nations Unies. Il y a quelques années, les discussions prenaient place à la cafétéria des Nations Unies, puis se sont routinisées dans des réunions multi-partenariales, et tout récemment ont fait l'objet de discussion dans des arènes multilatérales, à la CIT en 2022 et à l'Assemblée Générale en 2023. L'absence de mandat clair pour l'ESS n'a pour autant pas empêché les agents de travailler sur cette thématique qu'ils considèrent comme centrale dans le cadre de l'application du mandat

⁹ Au moment de conclure, il convient de rappeler que les différents éléments rapportés et analysés dans ce document ne concernent que certaines des agences impliquées dans les domaines thématiques liés à l'ESS, et membres de l'UNTFSSSE. Les conclusions et analyses initiales ne peuvent en aucun cas être automatiquement transposées à toutes les autres agences des Nations Unies, qui peuvent être organisées différemment.

qui leur est donné. En effet, dans une stratégie de rénovation en faveur de l'ESS, certains agents bénéficiant du soutien de leur hiérarchie peuvent proposer leur interprétation du mandat.

La question de la liberté des agents dans l'application du mandat interroge aussi sur la sensibilité des agents aux valeurs promues dans l'ESS. Même si cela nécessiterait de plus longues recherches, il semblerait que les agents qui s'investissent longuement sur la thématique partagent les valeurs de l'ESS ce qui crée des conditions de travail singulières. Cependant, les marges de manœuvre d'innovation et d'application des valeurs de l'ESS dans les pratiques sont limitées par les contraintes bureaucratiques imposées par les Nations Unies. En pratique, les innovations sont donc produites à la marge, souvent de manière informelle et avec très peu de ressources.

Enfin, il semble que ce papier ouvre de nouvelles perspectives de recherche. En effet, si ce papier s'est uniquement intéressé aux agences des Nations Unies et à ses agents, il paraîtrait pertinent de s'intéresser à l'articulation de leur travail avec les autres acteurs du réseau d'action publique transnational de l'ESS. Le rôle des États membres et des thématiques qu'ils souhaitent mettre en avant dans les Nations Unies mériterait une attention particulière afin de mieux saisir les leviers qui facilitent l'institutionnalisation supranationale de l'ESS. Le rôle des réseaux transnationaux de promotion de l'ESS serait aussi intéressant considérant leur proximité historique avec les agents des Nations Unies. Par exemple, plusieurs agents des Nations Unies se sont rencontrés aux Rencontres du Mont-Blanc¹⁰ où ils avaient l'habitude de participer. Enfin, alors que les Nations Unies produisent leur propre expertise sur l'ESS, il serait également pertinent de s'intéresser aux relations avec les divers chercheurs (et réseaux internationaux de recherche) sur l'ESS. Ces derniers sont parfois sollicités par les agences en tant qu'experts extérieurs mais il y a encore peu de visibilité sur les résultats de ces demandes, ainsi que leur utilisation. Nous avons donc là un beau programme de recherche pour continuer d'approfondir la question de la reconnaissance internationale de l'ESS.

¹⁰ Les Rencontres du Mont-Blanc sont une conférence internationale organisée tous les deux ans depuis 2002, initialement comme une réponse alternative au Forum de Davos. L'événement vise à rassembler les acteurs de l'ESS du monde entier, ainsi que les décideurs politiques et les fonctionnaires des Nations Unies, afin de promouvoir l'échange de bonnes pratiques et la construction d'une feuille de route commune. Cet événement est organisé par l'association désormais connue sous le nom de ESS Forum International.

Références

- Bastien, S. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 27(1), 127–140.
- Crozier, M., & Friedberg, E. (2014). *L'acteur et le système: Les contraintes de l'action collective*. Éd. du Seuil.
- Daugareilh, I., & Poorter, M. de. (2022). Introduction. L'internationalisation de l'économie sociale et solidaire. *Revue de Droit Comparé Du Travail et de La Sécurité Sociale*, 3, 6–25.
- Jazbec, M. (2013). The Sociology of Diplomacy: A General Outline with Some Aspects and Dilemmas. *Perspectives*, 21(1), 87–108.
- Loescher, G. (2001). The UNHCR and World Politics: State Interests vs. Institutional Autonomy. *International Migration Review*, 35(1), 33–56.
- Louis, M. (2017). Une représentation dépolitisée ? L'Organisation internationale du travail de 1919 à nos jours. *Critique internationale*, N° 76(3), 61.
- Louis, M., & Maertens, L. (2014). Des stratégies de changement dans les organisations internationales : Une analyse comparée du HCR et de l'OIT. *Études Internationales*, 45(2), 183–206.
- Masquelin, A. (2014). ESS et Nations Unies, un rapprochement récent, *Pour la Solidarité*, 24.
- Morais, L. P., & Bacic, M. J. (2023). Resolução da OIT relativa ao trabalho decente e à economia social e solidária (ESS): Registro de seu processo de constituição. *RBEST Revista Brasileira de Economia Social e Do Trabalho*, 5.
- Morin, J.-F., & Orsini, A. (2015). Chapitre 6. Institutions internationales. In *Politique internationale de l'environnement*, Presses de Sciences Po, 157–182.
- Petiteville, F. (2017). La politisation résiliente des organisations internationales. *Critique internationale*, 76(3), 9–19.
- Thomas, A. (2021). Framing the just transition: How international trade unions engage with UN climate negotiations. *Global Environmental Change*, 8.
- Utting, P. (2016). *Mainstreaming Social and Solidarity Economy: Opportunities and Risks for Policy Change*. 17.
- UN General Assembly (2023). *Promoting Social and Solidarity Economy for Sustainable Development*, 77th session, 66th plenary meeting, A/RES/77/281, 3.

CIRIEC's Working Papers (WP) welcome works from Members of [CIRIEC's scientific network](#). Topics cover the fields of interest of CIRIEC dedicated to economic sectors and activities oriented towards the service of the general and collective interest, State action in those fields, public utilities, social and cooperative economy.

The WPs are subject to a review process and are published under the responsibility of the President of the International Scientific Council, the president of the scientific Commissions or the working groups coordinators and of the editor of CIRIEC's international scientific journal, the *Annals of Public and Cooperative Economics*.

These contributions may be published afterwards in a scientific journal or book. The contents of the working papers do not involve CIRIEC's responsibility but solely the author(s) one.

The submissions are to be sent to CIRIEC (ciriec@uliege.be).

Les Working Papers-WP (cahiers de recherche) du CIRIEC accueillent des travaux des membres du [réseau scientifique du CIRIEC](#) sur les thématiques relevant des champs d'intérêt du CIRIEC : secteurs économiques et activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif, action de l'Etat dans ces domaines, entreprises publiques, économie sociale et coopérative.

Les WP font l'objet d'une procédure d'évaluation et sont publiés sous la responsabilité du président du Conseil scientifique international, des présidents des Commissions scientifiques ou des coordinateurs des groupes de travail et du rédacteur de la revue scientifique internationale du CIRIEC, les *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*.

Ces contributions peuvent faire l'objet d'une publication scientifique ultérieure. Le contenu des WP n'engage en rien la responsabilité du CIRIEC mais uniquement celle du ou des auteurs.

Les soumissions sont à envoyer au CIRIEC (ciriec@uliege.be).

This working paper is indexed and available in RePEc
Ce working paper est indexé et disponible dans RePEc

ISSN 2070-8289

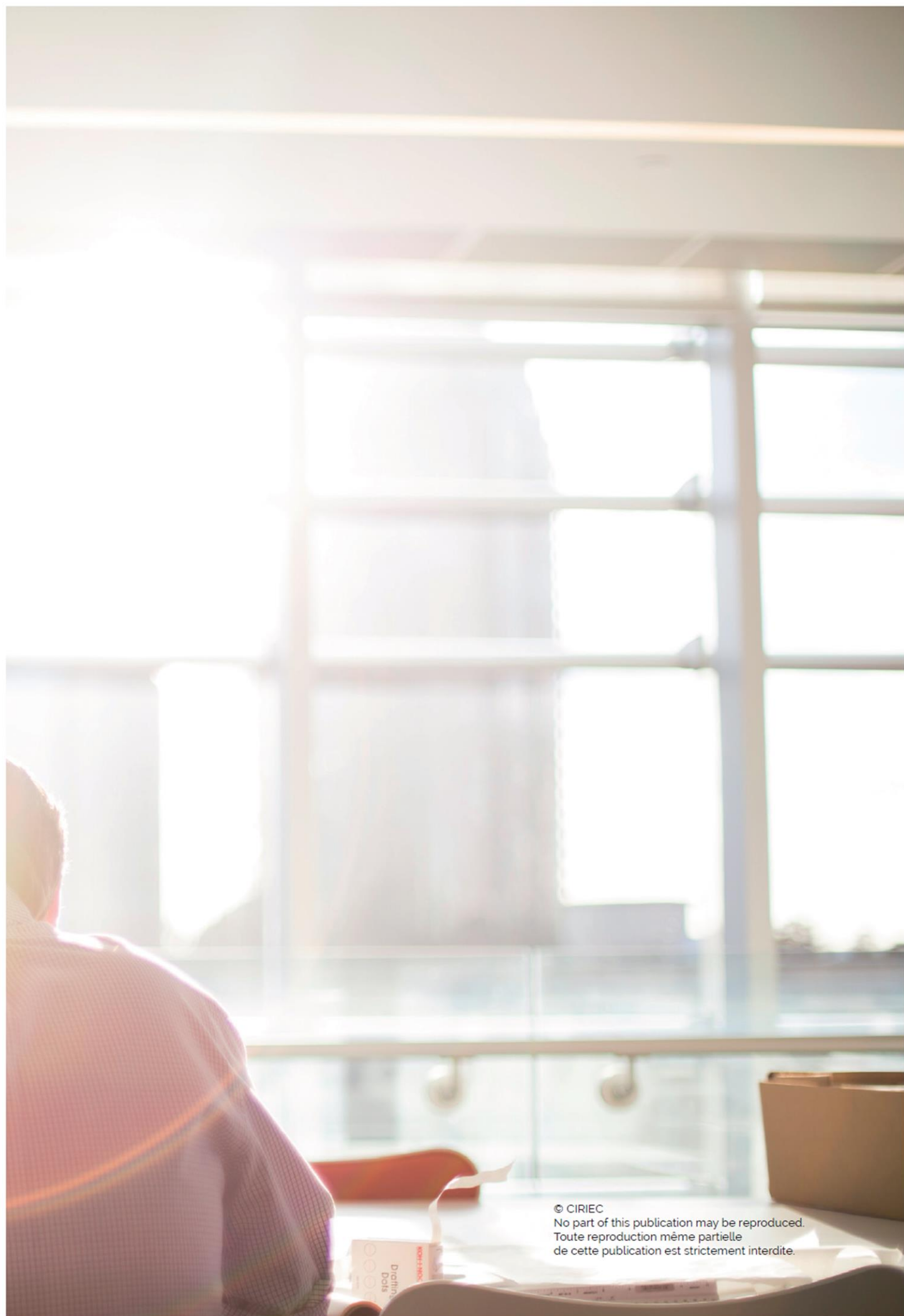
ISBN 978-2-931051-72-6

EAN 9782931051726

<https://doi.org/10.25518/ciriec.wp202302>

Collection WP 2023

- 2023/01 From personalization to institutionalization of the Social and Solidarity Economy (SSE) at the United Nations. Between innovation and continuity of bureaucracy
Marion POUZOULET
- 2023/02 De la personnalisation à l'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire (ESS) aux Nations Unies. Entre innovation et continuité de la bureaucratie
Marion POUZOULET



© CIRIEC
No part of this publication may be reproduced.
Toute reproduction même partielle
de cette publication est strictement interdite.

CIRIEC (International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy) is a non-governmental international scientific organization.

Its objectives are to undertake and promote the collection of information, scientific research, and the publication of works on economic sectors and activities oriented towards the service of the general and collective interest: action by the State and the local and regional public authorities in economic fields (economic policy, regulation); public utilities; public and mixed enterprises at the national, regional and municipal levels; the so-called "social economy" (not-for-profit economy, cooperatives, mutuals, and non-profit organizations; etc.).

In these fields CIRIEC seeks to offer information and opportunities for mutual enrichment to practitioners and academics and for promoting international action. It develops activities of interest for both managers and researchers.

Le CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) est une organisation scientifique internationale non gouvernementale.

Ses objectifs sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux concernant les secteurs économiques et les activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif : l'action de l'Etat et des pouvoirs publics régionaux et locaux dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ; les services publics ; les entreprises publiques et mixtes aux niveaux national, régional et local ; « l'économie sociale » : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif ; etc.

Le CIRIEC a pour but de mettre à la disposition des praticiens et des scientifiques des informations concernant ces différents domaines, de leur fournir des occasions d'enrichissement mutuel et de promouvoir une action et une réflexion internationales. Il développe des activités qui intéressent tant les gestionnaires que les chercheurs scientifiques.



INTERNATIONAL CENTRE OF RESEARCH AND INFORMATION
ON THE PUBLIC, SOCIAL AND COOPERATIVE ECONOMY - AISBL

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES ET D'INFORMATION
SUR L'ÉCONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPÉRATIVE - AISBL

Université de Liège | Quartier Agora | Place des Orateurs 1 | Bâtiment B33 -
boîte 6 | BE-4000 Liège (Belgium) | T +32 (0)4 366 27 46 | F +32 (0)4 366 29 58
ciriec@ulg.ac.be | www.ciriec.ulg.ac.be